

Économie de proximité :

L'Etat lance un appel à projets !



Conférence de presse du lundi 11 novembre 2019,
Château de Neuchâtel, salle de la Chapelle

Pourquoi soutenir l'économie de proximité ?

Jean-Nat Karakash

Conseiller d'Etat,
Chef du DEAS

Économie de proximité

Basée sur la relation directe, l'économie de proximité contribue à :

- **Renforcer les liens entre population, entreprises et territoire**
- **Conserver et accroître les richesses produites localement**
- **Responsabiliser à l'environnement naturel, économique et social**



Une volonté forte du Conseil d'État...

Des ambitions claires affichées dans le programme de législature:

- **Développer l'économie de proximité**
- **Impliquer l'ensemble du territoire dans une dynamique de prospérité**
- **S'inscrire dans une logique de développement durable**



...largement partagée

Un contexte favorable pour lancer une dynamique collective :

- **Objectif transversal des APS conclus entre l'Etat et les régions**
- **Programme d'impulsion validé par le Grand Conseil**
- **Prise de conscience environnementale dans la population**



Pourquoi un appel à projets?

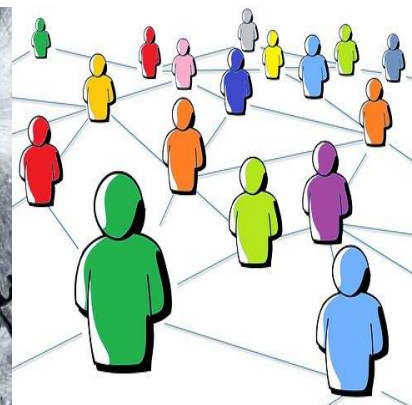
La voie de l'appel à projets permet de :

- **Mobiliser, fédérer et impliquer toutes les énergies positives**
- **Prendre en compte la diversité des besoins et des opportunités**
- **Susciter des initiatives innovantes et soutenir les meilleures**



Quels objectifs concrets?

- 1. Renforcer l'économie de proximité de manière générale (valeur ajoutée captée localement)**
- 2. Dynamiser les centres des villes et des villages**
- 3. Assurer l'accessibilité des produits et des services dans les localités**
- 4. Promouvoir le réflexe local auprès de la population et des entreprises**
- 5. Stimuler les partenariats et la collaboration entre les acteurs de l'économie de proximité**



A vos bonnes idées!

Caroline Choulat

Cheffe de service adjointe
service de l'économie

Quels projets ?

L'appel à projet s'adresse à:

- tout groupement d'entreprises, association, institution ou autre groupe de personnes formalisé actif dans le domaine de l'économie de proximité.

Conditions et principes:

- Le projet répond à au moins l'un des cinq objectifs visés
- Plusieurs actrices et acteurs sont impliqués (partenariats privés ou publics-privés)
- Le projet ne peut pas être soutenu par les aides cantonales ordinaires
- Le projet bénéficie aussi d'autres sources de financement
 - les meilleurs projets pourront bénéficier d'un soutien cantonal maximal de 50%, représentant au maximum un montant de 50'000 CHF
- Le montant accordé doit viser à lancer et/ou consolider le projet
 - soutien d'impulsion unique qui ne pourra pas être pérennisé dans le long terme.



Critères d'évaluation

Seront privilégiés les projets qui:

- ont une approche **innovante** ou qui transposent une expérience positive menée ailleurs;
- sont suffisamment **réalistes** pour atteindre les objectifs visés;
- sont cohérents avec les trois dimensions du développement **durable** (environnement, social, économie);
- présentent des effets de **levier** (retombées positives);
- peuvent réellement démontrer la pertinence du soutien demandé;
- n'entraînent pas de concurrence au plan local;
- contribuent à d'autres objectifs des APS ou du programme de législature.



Autres critères

La liste des projets sélectionnés tiendra aussi compte :

- des équilibres régionaux (dissémination territoriale);
- de la diversité des secteurs d'activité;
- des typologies d'acteurs impliqués;
- de la couverture des différents objectifs visés.



Exemples de projets recherchés

- Création de réseaux d'entreprises pour partager la réponse à leurs besoins
- Partenariats entre fournisseurs et distributeurs locaux
- Partenariats privé-public ou privé-privé permettant la survie de petits commerces locaux
- Démarches du type
« boutique à l'essai » visant à éviter les vitrines vides



Exemples de projets recherchés

- Initiatives permettant à plusieurs acteurs de proposer ensemble des prestations d'avenir
- Soutien à des campagnes de promotion ou de mobilisation en faveur de la consommation locale et des circuits courts
- Soutien au développement de prestations qui manquent localement
- Partenariats permettant d'augmenter la consommation locale par les pendulaires et visiteurs du canton
- Salons commerciaux ou animations similaires liées à la consommation de proximité



Modalités concrètes

- Les projets peuvent être envoyés jusqu'au 31 janvier 2020 à neco@ne.ch.
- Les conditions de participation, les critères d'évaluation et le formulaire à remplir sont disponibles sur le lien www.ne.ch/economiedeproximite.
- L'enveloppe consacrée à ce premier appel à projets est de l'ordre de 200'000 CHF, d'autres seront lancés d'ici 2023.



Merci de votre attention.

Questions?

